

#### Notre centre de formation ESFOR CONSEIL certifié QUALIOP1

- **ESFOR CONSEIL** est une structure qui accompagne des personnes en reconversion professionnelle et propose des bilans de compétences, de carrière, des accompagnements VAE...
- Aujourd'hui nous sommes fiers de vous présenter notre toute nouvelle formation : **Conseiller en Insertion Professionnelle**. Préparez-vous à plonger dans une expérience d'apprentissage immersive et enrichissante, encadrée par des formateurs expérimentés et passionnés par leur métier.
- Nos formateurs sont le cœur battant d'ESFOR CONSEIL. Ils possèdent une vaste expérience dans le domaine de l'insertion professionnelle et la formation. Depuis de nombreuses années ils sont jurés du titre professionnel de conseiller en insertion professionnelle. Ils sont profondément investis dans la réussite de leurs apprenants.
- Votre confiance en nous est une source de motivation constante, et nous mettrons tout en œuvre pour vous offrir une expérience formative enrichissante et gratifiante.

#### Nos référents

##### Estelle MOLINARI – Directrice ESFOR CONSEIL



- J'ai fondé ESFOR CONSEIL pour accompagner individus et entreprises dans leurs parcours professionnels.
- Forte de vingt ans d'expérience dans le secteur de la formation et l'emploi, je suis intervenue auprès de nombreux publics (travailleurs handicapés, BRSA, cadres, jeunes, salariés...) et j'ai travaillé dans des environnements très variés (Pôle Emploi, ACI, conseils régionaux...)
- Je souhaite aujourd'hui continuer à transmettre la passion que j'ai pour mon métier

##### Jérôme BERTIN – Responsable formation



- Avec 23 années d'expérience (Mission Locale), je suis toujours passionné par l'accompagnement des personnes.
- Tout au long de ma carrière, j'ai développé une approche holistique et personnalisée pour répondre aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire que j'ai eu le privilège de suivre.
- Je suis impatient de partager mon expérience avec vous et de vous accompagner dans votre propre parcours professionnel.



## Nos locaux : modernisme et confort

- Nos salles sont non seulement esthétiquement plaisantes mais également pratiques.
- La propreté est importante pour nous, garantissant un environnement sain et confortable pour tous nos apprenants.
- Vous pouvez vous consacrer entièrement à votre formation, en toute confiance, et évoluer dans un environnement favorable à la réussite.



- Nous sommes convaincus de l'importance de faire des pauses régulières pour recharger ses batteries et favoriser la concentration.
- Vous pourrez vous détendre et parler avec vos collègues dans un contexte agréable.

- **ESFOR CONSEIL** vous propose également des espaces confortables et discrets pour téléphoner, et effectuer vos démarches en toute quiétude.
- Une connexion Wi-Fi ultrarapide vous est proposée.



**Durée de la formation : 7 mois (1050 heures - dont 1 semaine de préparation l'examen et 1 semaine d'examen)**

**735 heures de formation en centre (soit 21 semaines) et 315 heures en entreprise (15 semaines) = 1050 heures (30 semaines de formation)**

**Formation organisée en entrée et sortie permanente TOUTES LES 10 SEMAINES**

**Période d'intégration**

Accueil apprenants  
Présentation du contenu de la formation  
Organisation de la formation  
Adaptation et individualisation du parcours de formation  
Règlement intérieur

**Module 1 – Concevoir et préparer la formation : 245 heures (7 semaines dont 2 jours d'examen blanc) – 5 jours/semaine**

Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande.  
Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité.  
Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité. Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité.  
Les Attendus de QUALIOPI – Les différents statuts professionnels (indépendant / Salarié / Portage)

**EXAMEN BLANC (2 jours)**

**3 semaines de stage (105 heures)**

**Module 2 – Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants : 245 heures (7 semaines dont 2 jours d'examen blanc) – 5 jours/semaine**

Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités.  
Evaluer les acquis de formation des apprenants.  
Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.  
Analyser ses pratiques professionnelles

**EXAMEN BLANC (2 jours)**

**3 semaines de stage (105 heures)**

**Module 3 – Accompagner les apprenants en formation : 245 heures (7 semaines dont 2 jours d'examen blanc) – 5 jours/semaine**

Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation.  
Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité.  
Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours.  
Tutorer les apprenants à distance.  
Accompagner le développement professionnel des apprenants  
Analyser ses pratiques professionnelles

**EXAMEN BLANC (2 jours)**

**3 semaines de stage (105 heures)**

**Module « Se préparer à l'examen final » – 21 heures (3 jours) – Inclus dans le module 3**

Information sur le contenu des épreuves et son organisation  
Accompagnement à l'écriture du dossier de synthèse, simulation entretien

**Pour chaque** Immersion en entreprise → 1 heure d'entretien avec chaque stagiaire + un bilan en fin de chaque stage

**Examen Final**

**TARIF DE LA FORMATION : 9250 Euros**



ESFOR CONSEIL- Siret n°87756186000041 - [www.esfor-conseil.fr](http://www.esfor-conseil.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°44540379454 auprès du Préfet de la Région Grand Est

### ● ORGANISATION DE LA FORMATION

#### ● DATES D'ENTREE ET DE FIN SUR L'ANNEE 2026 - 2027

- Nouvelle entrée en début de chaque CCP (toutes les 10 semaines)

SESSION	Début	Fin	1 <sup>er</sup> stage	2 <sup>ème</sup> stage	3 <sup>ème</sup> stage
3	15 juin 2026	22 janv 2027	20 juillet au 21 août 2026	28 sept au 30 oct 2026	7 déc au 8 janvier 2027
4	24 août 2026	2 avril 2027	28 sept au 30 oct 2026	7 déc au 8 janvier 2027	15 février au 19 mars 2027
5	3 nov 2026	11 juin 2027	7 déc au 8 janv 2027	15 fév au 19 mars 2027	26 avril au 28 mai 2027
6	11 janvier 2027	20 août 2027	15 février au 19 mars 2027	26 avril au 28 mai 2027	5 juil au 6 août 2027
7	22 mars 2027	29 oct 2027	26 avril au 28 mai 2027	5 juil au 6 août 2027	13 sept au 15 octobre 2027

#### ● DEROULEMENT DE LA FORMATION

- La formation se déroulera du lundi au vendredi, de 09H00 à 12H30 – de 13h30 à 17h00



• Tous nos locaux et nos prestations sont accessibles à tous types de handicap



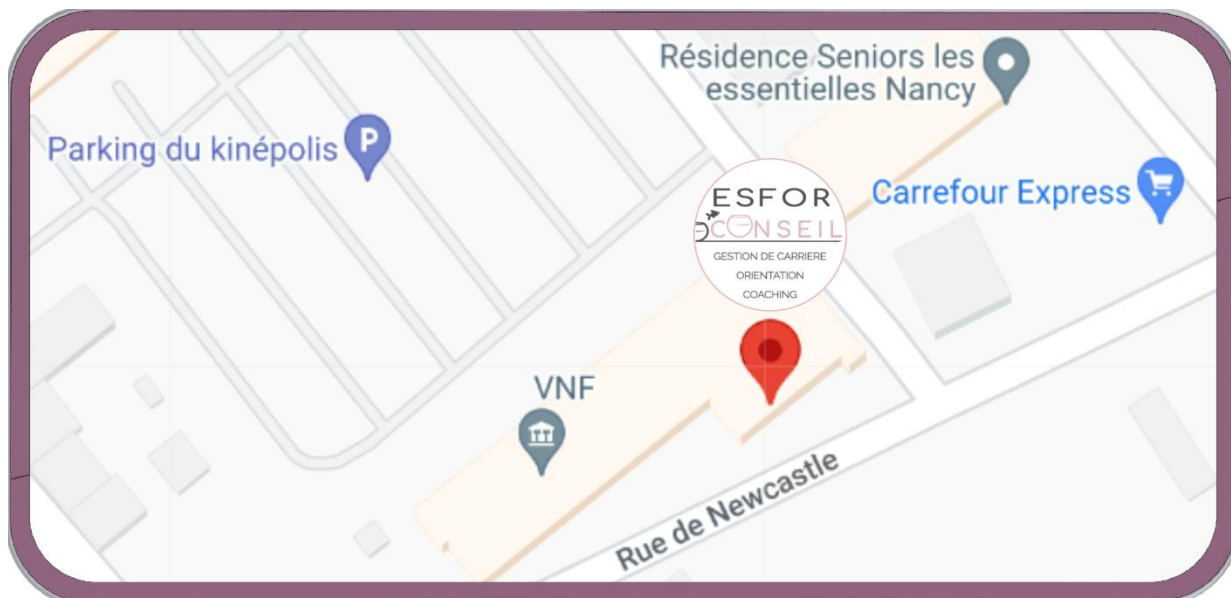
POSSIBILITE DE REALISER EN SUS LE MODULE OPTIONNEL « CONDUIRE UN BILAN DE COMPETENCES ».



## ● Lieu de la formation

### ● Esfor Conseil

- B'Coworker
- Immeuble Skyline – 2<sup>ème</sup> étage
- 171 rue de Newcastle – 54000 Nancy





## ● Accédez aisément à notre centre de formation

- **Situé à Nancy** dans le quartier **Rives de Meurthe**, au 171 rue de Newcastle.
- À proximité des grands axes routiers et des **transports en commun**, nous vous accueillons dans l'immeuble "le Skyline".
- **Trolley/Bus** arrêt « Deux-Rives - Olympe de Gouges » (lignes 1)
- **Gare SNCF** Nancy à 26 minutes à pied ou 15 minutes en Tram
- **Vous bénéficierez** d'une salle de formation, avec tous les équipements nécessaires (vidéo projecteur, grand écran, connexion WI-FI haut débit), d'une cuisine (frigo, vaisselles, four), d'un espace détente et de travail personnel.


## ● FINANCEMENTS

- Vous trouverez ci-dessous un tableau des financements possibles. La liste est non exhaustive.
- N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir de l'aide.



AIDE	STATUT DE DEMANDEUR	CRITERES d'OBTENTION	DOCUMENTS POUR LA DEMANDE	PRISE EN CHARGE	CONTACT
<b>Projet de Transition Professionnelle (PTP) anciennement CIF (Congé Individuel de Formation)</b>	Salariés du secteur privé en cours de contrat CDI, CDD, intérimaires, intermittents, sous certaines conditions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être salarié.</li> <li>- Cohérence du projet (</li> <li>- Pertinence du parcours de formation</li> <li>- Perspectives d'emploi (débouchés au niveau régional, notamment)</li> </ul>	Voir avec : <a href="https://www.transitionspro.fr/">https://www.transitionspro.fr/</a>	Ce dispositif permet la prise en charge du prix de la formation et le maintien d'une rémunération pendant la durée de l'action de formation.	<b>Transition Professionnelle Grand Est :</b> 
<b>Fondation deuxième chance</b>	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes de 18 à 62 ans, ayant traversé de lourdes épreuves de vie</li> </ul>	<a href="https://www.deuxiemechance.org/etre-aide">https://www.deuxiemechance.org/etre-aide</a>	5000 euros maximum	
<b>AIF (Aide individuelle de Formation)</b>	- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du projet professionnel par un stage et/ou enquêtes métiers (OBLIGATOIRE)</li> <li>- Formations non financées intégralement par le CPF</li> <li>Formations s'inscrivant dans le cadre d'un Projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE).</li> </ul>	- Demander un devis et un programme de formation à l'organisme en charge de la formation ciblées.	- La prise en charge de la formation correspond au coût de la formation, <b>limitée à 8000€ maximum, ou 5000€ dans le cas d'un CSP.</b>	- Faire valider auprès de son conseiller Pôle Emploi



AIDE	STATUT DE DEMANDEUR	CRITERES d'OBTENTION	DOCUMENTS POUR LA DEMANDE	PRISE EN CHARGE	CONTACT
<b>ARIF (Aide Régionale Individuelle à la Formation)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandeur d'emploi, inscrit à Pôle emploi et domicilié dans le Grand Est</li> <li>- Jeune de 18 ans révolus, sorti du système de formation initiale et suivi par une Mission Locale</li> <li>- Salarié dans le secteur privé, dans une démarche de reconversion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorité est donnée au public de plus de 30 ans.</li> <li>- Validation du projet professionnel par un stage et/ou enquêtes métiers (OBLIGATOIRE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Votre CV</li> <li>- Une lettre de motivation</li> <li>- Un devis nominatif pour votre formation</li> <li>- Le calendrier et le programme de votre formation</li> <li>- La validation de votre projet par votre conseiller</li> <li>- La fiche de l'organisme de formation</li> <li>- Le certificat Qualiopi transmis par l'organisme de formation</li> </ul>	<p>Bénéficiez de l'aide régionale pouvant aller <b>jusqu'à 6 000€</b></p> <p>Info sur :</p>  <p><a href="https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-regionale-individuelle-a-formation-arif/">https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-regionale-individuelle-a-formation-arif/</a></p>	<p>Demandeurs d'emploi : par votre conseiller (Pole Emploi, Mission Locale ou CAP Emploi). Salariés : Faites valider votre projet de formation par Transition Pro</p>
<b>CPF (Compte Personnel de Formation)</b>	Salarié ou demandeur d'emploi	Avoir travaillé au moins un an.	Les démarches s'effectuent par le CPF.	Voir votre espace personnel sur le compte personnel de formation.	<p>CPF</p> 